



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Juin 2013

Date de la convocation 19 juin 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à Fontès
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.MENELLA André, M.CAUSSEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.MALBEC Sylvain, M.SEGURA René, M.BAUDAILLER Jean-Louis, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.BARON Bernard, Mme GOMIS Sylvie, M.DIDELET Serge, Mme CAZALET Claude, M.GALTIER René, Mme MILAN André, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.SANMARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, M.MARULAZ Gilbert, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.BAUDOT Bernard, M.MERCET Pierre, PERET : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, M.GROS Gilles, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MONTAGNÉ Thierry à M.SATGER Jean-Noël, M.JURQUET Henri à M.MENELLA André M.RELVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.CERET Hugues à Mme BARRE Berthe, M.MARTINEZ Antoine à M.CAZORLA Alain, M.SOULAYROL Alain à M.BETZ Bruno, M.VIALA Daniel à M.COSTE Bernard, M.OLLIER Pierre à M.LUGAGNE Jérôme, M.LIEB François à M.BARDEAU Francis, M.MONTAGNE Jacques à M.BILHAC Christian, Mme FONT Chantal à M.COSTES Jean.</p>

Objet : Etablissement Multi Accueil Collectif « la Farandole » et Service d'Accueil Familial - Conventions de services relatives au service extranet de consultation des ressources pour la prestation de service unique enter la MSA du Languedoc et la Communauté de Communes du Clermontais

Monsieur BRUN informe les membres du conseil communautaire qu'il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention avec la MSA ayant pour objet de permettre à l'Etablissement Multi Accueil Collectif « la Farandole » et au Service d'Accueil Familial d'avoir accès aux ressources et à la situation familiale des allocataires qui souhaitent y inscrire leur(s) enfant(s) au travers d'un nouveau bouquet de services ouvert aux partenaires structures d'accueil du jeune enfant.

<p>Accusé de réception en préfecture 034-243400355-20130702-2013-06-26-09-DE Date de télétransmission : 02/07/2013 Date de réception préfecture : 02/07/2013</p>

Monsieur le Président soumet ce point au vote,

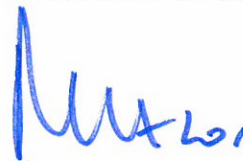
Le conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BRUN, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Président à signer une convention avec la MSA afin de permettre à l'Etablissement Multi Accueil Collectif « la Farandole » et au Service d'Accueil Familial d'avoir accès aux ressources et à la situation familiale des allocataires qui souhaitent y inscrire leur(s) enfant(s) au travers d'un nouveau bouquet de services ouvert aux partenaires structures d'accueil du jeune enfant.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.

